

EXILS

A photograph of a person walking past a wall with graffiti. The person is on the left, wearing a light-colored shirt and dark pants, walking towards the right. The wall is dark and has the word 'CLANDESTIN' written on it in white, with an arrow pointing left below it. The background shows trees and a clear sky. The foreground is a paved road with white dashed lines.

François LEPAGE

« Inutiles, les nouveaux naufragés entassés sur des embarcations de fortune, supposées les conduire vers la terre ferme de l'Europe. Invisibles, les désespérés qui traversent l'enfer du désert. Indésirables, ceux qui, menottes aux poignets, sont reconduits dans leur pays d'origine ».

Aminata Traoré, l'Afrique humiliée, Ed. Fayard, 2008.

« Photographier, c'est aussi s'interroger, c'est poser un regard sensible sur le monde, bien plus que le donner à voir.

Loin des clichés, ces photographies de François Lepage nous donnent aussi à penser : penser le départ de l'exilé et ses motivations complexes ; réfléchir à l'arrivée de ce courageux voyageur de l'impossible et à son accueil qui se mue trop souvent en un violent rejet ; deviner le refus du rêve-mirage et toucher des yeux l'autre rêve qui craque de toute part, ce cauchemar - voyageur sans bagage ni papiers - habitant la femme, l'homme, l'enfant accrochés aux lambeaux de leur songe comme aux grilles blanches de l'univers rétentionnaire européen. L'expérience de l'exil est multiple et très personnelle, ni vraiment transmissible ni aisément communicable. Peu dicible, elle est la part intime de celui dont l'existence pousse entre des mondes qui parfois s'opposent alors que leur complémentarité est évidence. Ici, elle est palpable par ceux qui côtoient l'arrivant, tentent de l'accueillir et de sauvegarder cette dignité humaine que les lois enterrent au bulldozer.

Photographier, c'est aussi le temps d'un instant fugitif fixer un instant qui n'existe déjà plus, celui de femmes, d'hommes, d'enfants que l'exil a entre-temps construits ou anéantis et que l'anonymat a enterré une première fois ; l'image figée les fait surgir de l'oubli pour questionner nos consciences et nos actes.

Clic, clac, cliquent les images et claquent les mots. Résister à l'envie de se taire et de fermer les paupières, c'est regarder l'autre qui est en nous droit dans les yeux, même par objectif interposé, et sauvegarder en soi une part d'humanité. »

Nathalie M'Dela-Mounier, écrivaine.

EXILS

Quel lien pouvait-il bien y avoir entre Amadou Dia, sans papiers, jeté sur les routes à l'âge de 9 ans par la police mauritanienne, entre ces gens choqués, au regard effaré, tous ces gens semblant ne plus reconnaître leur pays, ces gens manifestant silencieusement devant la préfecture parce qu'une petite de 5 ans va être reconduite « chez elle » dans un pays qu'elle ne connaît pas, et moi qui prenais des photos, la gorge serrée, secoué par la violence de ces faits aujourd'hui quotidiens. Quels liens nourrissais-je intimement entre tous ces événements épars et ce projet de partir au Mali suivre une filière industrielle, celle du coton remontant vers la Bretagne dans le cadre d'accords signés entre cette région et certains pays d'Afrique de l'Ouest.

Quelques jours avant de partir au Mali pour entamer ce travail photographique, j'ai tenu - je ne sais pourquoi - à rencontrer Amadou pour recueillir son histoire. Un jeune homme de 28 ans, qui s'est vu privé de sa vie d'adulte et de sa liberté parce que le cours de l'Histoire a fait de lui un réfugié, envoyé brutalement de l'autre côté du fleuve auprès duquel lui et sa famille avaient jusque là mené une existence de bergers.

Pendant 20 ans, il a parcouru plusieurs pays à la recherche d'une identité. Identité. De sa parole un peu lointaine maintenant je ne retiens que ce mot qui revient sans cesse, identité.

Il n'a comme trace de son origine que ce bout de papier vert qu'il a su conserver presque miraculeusement dans tous ses déplacements forcés, ses internements, ses naufrages, ses emprisonnements. Un bout d'identité délivré par le HCR en 1989 quand, lui, ses parents, ses frères et sœurs, ont été brutalement expulsés de leur village au bord de la frontière entre la Mauritanie et le Sénégal. Parce que l'histoire a écrit cette année-là qu'il ne fallait pas être un berger Peul sur cette frontière.

- « Comment tu t'appelles » ? Demande le juge.

- « Ahmadou Dia »

- « Quand es-tu né » ?

- « En 1980 ».

- « Tu vas retourner en Grèce car c'est là que tu es arrivé en Europe et c'est donc là que tu dois faire ta demande de réfugié ».

- « Je ne retournerai pas en Grèce car je sais ce qui va se passer ».

- « Si tu refuses tu iras en prison ».

- « J'irai en prison, je m'en fous, je sais que tout cela n'est rien. Je n'ai rien à perdre. Des fois, je préférerais être un chien ou un arbre fruitier. L'arbre lui, il est utile aux autres. Il donne des fruits. Je sais qu'un jour j'irai au Paradis et que ce jour-là je serai bien car j'aurai une identité... »



Region: Région de Ségou - Lékou
Commission: Commission N° 403

N° de fiche: 50821717

RECEPISSE DE DEPOT POUR UNE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE DE REFUGIE

Nous soussigné Amadou Sor
certifions que M. Amadou Sor
né (e) le 30.09.92 à GALLEY
a fait une demande de placement de Carte d'identité de Réfugié

Le présent certificat est valable trois mois à compter de la date de la signature

Signature et Visa du Directeur
Région de Ségou - Lékou
Commission N° 403
Le 21 SEP 1992

30.09.92



Prologue

Mali, décembre 2008. Lumière. Un épais tapis d'asphalte comme impeccablement repassé, déroulé sur la latérite, à la verticale du ciel qu'il touche au loin dans le blanc. Le paysage défile. C'est doux et confortable. Hier au fond du gris de l'hiver, je l'imaginais cahoteux ce voyage.

Hier...Je revois ces images du tarmac et du car de police. Je me suis levé dans le chahut général et je me suis approché du hublot pour prendre une photo des passagers qu'on descendait. Comme pour collecter l'histoire. L'histoire toute banale de ces centaines de sans-papiers que l'on expulse aux quatre coins du monde, dans leur monde.

Quand je suis arrivé dans l'avion, un homme gémissait au fond de la carlingue. Des passagers se sont levés, une bonne cinquantaine, peut-être plus. Je me suis dirigé vers la queue de l'appareil. Il y avait là deux hommes en uniforme au milieu des passagers : la PAF, Police de l'Air et des Frontières. L'un d'eux a crié : « Si ce passager descend, je fais descendre tous les passagers, cet avion ne partira pas ! ».

Le commandant de bord a fini par intervenir. Je l'ai vu passer devant moi, discuter avec celui qui avait pris la parole et repasser dans l'autre sens, l'air dépité, comme semblant ne pas y croire.

J'ai rencontré avant mon départ une militante qui m'a dit : « S'il y a un expulsé dans l'avion, tu ne te lèves pas ! Ils vont te faire descendre et tu ne partiras pas ! »

Hier, ils en ont descendu quatre : l'expulsé et trois autres, pris au hasard peut-être dans la foule levée pour protester contre ces méthodes.

Hier...

Cette lumière, c'est comme une liberté retrouvée. Une heure d'été qu'on vous donne au milieu de l'hiver. C'est chaud et calme. Sec, juste comme il faut. Je vois les enfants, les femmes drapées de couleurs vives, les travailleurs, les animaux de tout poil, tous au bord de la route qui descend vers la Guinée.



Les expulsés sont descendus de l'avion qui devait les ramener au Mali, aéroport de Roissy, Paris, 2008





1047



30 000 EXPULSIONS PAR AN
MOBILISONS-NOUS
WWW.SOS-RACISME.ORG

PRÉSENTÉ
IN ON
(Jama
PRÉSENTÉ)
IN ON
(Jama
D 1
(aica)
C.K.
Black Temple, Pa
BLACK TEM
VINYLES, CA

107
6H
2009
INCE
ACH
(Jama
L SHO
UND
HMAN
FINANCIAL SPECIAL
CERRINIS RESTORANT

D'origine kurde de Turquie, ce jeune homme vient de sortir du Centre de Réten-
tion Administrative (CRA)
de Rennes. Sous le coup
d'une obligation de quitter
le territoire (OQTF), il a sept
jours pour sortir de France.
Rennes, - 26/09/2008.



« Liberté pour Meddjina et sa famille ».

C'est ce que l'on peut lire ce 24 septembre 2008 autour de cette petite fille scolarisée à l'école Quineleu de Rennes et qui participe à l'atelier dessin organisé par des parents d'élèves de l'école devant la préfecture de région sur le thème « avec des papiers c'est mieux ». Par cette action, ils entendent protester contre la décision rendue la veille par le tribunal administratif de Rennes à l'encontre de Jean-Louis Dechaud et de sa femme, parents d'une petite fille de quatre ans, Meddjina, née en France et scolarisée dans cette école. Jean-Louis Dechaud, haïtien vivant et travaillant légalement sur le territoire français depuis dix-sept ans, et sa femme sont sous le coup d'une ordonnance de quitter la France. La demande qu'ils ont faite auprès du tribunal d'annuler cette OQTF vient d'être refusée. La famille est désormais susceptible d'être interpellée à tout moment, envoyée au CRA (centre de rétention administrative) et embarquée dans un avion pour Haïti. En 2007, le frère de Jean-Louis Dechaud a été assassiné à la mitrailleuse en Haïti et sa femme, qui vivait alors sur l'île, a été victime de menaces de mort. Rennes, FRANCE – 24/09/2008.



« Liberté pour Meddjina et sa famille ». Atelier dessin devant la Préfecture de Rennes sur le thème :
« Avec des papiers c'est mieux ! »





Occupation de l'église Saint-Sauveur à Rennes par le collectif de soutien aux Sans-Papiers.
22/04/2008

Le Droit Au Logement - DAL

Chaque mercredi l'association DAL vient présenter à un élu de la municipalité de Rennes des demandeurs d'asile sans logement. Il s'agit pour le DAL de faire pression via la mairie sur la préfecture pour qu'elle assume ses responsabilités. En effet la préfecture a le devoir de loger tous les demandeurs d'asile présents sur son territoire. Ce qu'elle ne fait pas. Elle refuse par ailleurs de les recevoir pour entendre leur situation.

Durant les entretiens à la mairie, l'élu de permanence a la tâche ardue d'écouter les difficultés des demandeurs d'asile sans avoir la possibilité de répondre à leur demande. Leur seule latitude est de contacter le 115 et de leur proposer un logement d'urgence pour quelques jours ou, si aucune autre solution n'est trouvée, une chambre d'hôtel. Ils doivent ainsi leur faire comprendre que leur demande relève des responsabilités de l'Etat et non de la ville.



Une mère d'origine mongole et sa petite fille de deux ans viennent supplier une élue de leur fournir un logement. Ne parlant ni le français ni l'anglais et ne disposant pas de traducteur, la femme ne semble pas comprendre du tout l'impossibilité de la mairie à répondre à sa demande.



L'association DAL vient présenter à une élue de la municipalité de Rennes des demandeurs d'asile sans logement.

Afin d'héberger les demandeurs d'asile, le DAL procède à des réquisitions de logements vides, des « squats ».

Postel : C'est le nom que l'on a donné au squat de l'ancien funérarium de Rennes, Rue Postel.

Ce qui choque en rentrant dans ce lieu, c'est de voir autant de vie dans un lieu habité par la mort.

Sur les murs, on peut lire, délicatement recouvert par une horloge :

« En nous chargeant de prendre soin du corps d'un défunt, sa famille nous honore de sa confiance. Méritons cette confiance en nous comportant dans cette pièce comme si elle était présente...»

La presse a beaucoup parlé de Postel et des conditions dans lesquelles - au centre de Rennes - vivent des familles avec des enfants, se chauffant avec des plaques électriques branchées à des raccords pirates sur le réseau.



Les demandeurs d'asile s'organisent pour partager l'espace. Ils se regroupent souvent par nationalité et par situation familiale, célibataires sans enfants, familles, mères célibataires...



Le dernier jour à Postel, chacun est venu récupérer ces affaires. Marie-Thé, bénévole du DAL tente de retrouver chacun des relogés afin de leur donner leur lieu de rendez-vous pour la procédure d'obtention des nouveaux logements.

Réquisitionné par le DAL au mois de mai, Postel est évacué en décembre. Certains habitants du lieu, les demandeurs d'asile en situation régulière, vont être relogés. Sous la pression des médias, la ville de Rennes et la Préfecture ont trouvé 80 places dans différents lieux de la ville.

Durant les déménagements successifs, je croise Armelle, une bénévole du DAL. A chaque fois que je viens au squat, elle est là. Discrète, elle ne dit pas grand chose. Ce soir on a échangé quelques mots en allant attraper le bus. Elle me parle de Postel. « On a réquisitionné le lieu au mois de mai dernier quand les gens se sont retrouvés à la rue suite à la fin de la trêve de l'hiver. Ca n'a pas toujours été facile la vie dans ce lieu. Mais beaucoup ont trouvé ce qui leur manquait le plus : la chaleur humaine. Cet été dans la cour, il y a eu beaucoup de fêtes. Les gens ont réussi à vivre ensemble, dans une certaine liberté, malgré le manque de confort. Le relogement ça veut dire cela aussi : il faut quitter cette famille, rompre, partir, encore...»



George est d'origine géorgienne. Arrivé en France depuis près de 10 ans, on lui refuse son statut de réfugié politique. Retenu à plusieurs reprises au CRA et ayant fait l'objet de multiples OQTF, il s'est à plusieurs reprises mutilé afin d'échapper à cette reconduite dans un pays où il se sent menacé. Ici avec Carole du Réseau Education Sans Frontières (RESF) et des compatriotes à Postel, attendant l'évacuation du squat par les forces de l'ordre.



George est présenté devant le JLD (juge des libertés et de la détention) après une énième arrestation. Il est ici avec son avocate et Carole. Le juge ayant confirmé la légalité de la procédure, sa demande de remise en liberté a été refusée. George va être transféré à nouveau au Centre de Rétention administrative.



Tribunal administratif. Le juge confirme la décision de reconduite à la frontière (APRF).

George est inconscient et n'a pu échanger avec son avocat. Il sortira du tribunal avec l'assistance des pompiers.

En France, les centres de rétention administrative (CRA) ont vocation à recevoir les étrangers qui n'ont pas le droit de séjourner sur le territoire français et sont sous le coup d'une interdiction de territoire ou d'une procédure d'éloignement, le temps d'organiser le retour vers le pays d'origine et leur permettre d'exercer des démarches de recours. Ils y restent entre cinq et quarante-cinq jours maximum.

Les retenus ne sont pas des criminels au sens pénal du terme : il n'ont commis aucun délit : on leur reproche juste leur situation administrative.

Le CRA est un espace carcéral. Chaque porte est ouverte au moyen d'un badge, les meubles sont vissés au sol, les gens n'ont pas la liberté de circulation et sont surveillés par des policiers armés : la PAF, Police de l'Air et des Frontières.

Le centre de rétention administrative de Rennes est habilité à recevoir les enfants.



Des enfants enfermés au CRA accompagnés par un policier armé assistent à une audience au Tribunal de Rennes.



Cour du CRA de Rennes. Des retenus échangent à travers la double rangée de grillage avec des membres du MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) et du Réseau Education Sans Frontières. Ceux-ci effectuent régulièrement ce qu'ils appellent des « parloirs sauvages ». Ils échangent mots de réconforts et informations. Rennes, FRANCE - 26/09/2008.



Une Guinéenne accompagnée de ses deux enfants âgés de onze mois et deux ans et demi est retenue au centre de Rétention Administrative (CRA) de Rennes. FRANCE - 26/09/2008.

Je pense souvent à cette rencontre que j'ai faite au Mali avec Aminata Traoré. Elle est Malienne, écrivaine, ancien Ministre de la culture du Mali, militante... Elle mène un combat avec les « retournés ».

Pour les gens qui rentrent, ces retournés, ces expulsés, elle a voulu une famille, un endroit pour se reconstruire après cet enfer, un lieu de vie pour ne pas mourir, désespérer.

Comment donner à ces jeunes africains, sans emploi, sans avenir, l'envie de rester chez eux, de trouver chez eux à construire une vie pour ne pas vivre celle d'un exilé, d'un fugitif, d'un criminel...

J'avais emmené mon projet sur le coton avec l'intention de le lui montrer. Nous avons échangé sur l'or blanc, sur l'immigration, sur le lien entre les deux... Des deux heures qu'a duré notre conversation, je retiens son engagement, bien sûr, sa colère face à la mauvaise foi et à l'indifférence totale de nos politiques, au crime historique que constitue cette chasse aux sans-papiers, au déni de l'histoire et au rôle central joué par ces gens venus d'ailleurs dans les grandes guerres aux côtés de la France et dans sa reconstruction. Et je retiens ces mots : « Demandez à une Afrique mise à genoux par 20 ans d'ajustement structurel et à ses habitants de rester mourir chez eux, de ne pas participer au rêve ! »



Ne pas participer au rêve





L'auteur



Après une formation de Lettres, François LEPAGE travaille plusieurs années en Afrique tout d'abord puis en Amérique du Nord. Collaborateur de l'agence Sipa Press, il entame en 2007 une série de reportages sur les grandes cultures d'exportations et les enjeux économiques et humains de cette exploitation qui donne naissance à l'exposition : Variations sur fil majeur, en 2010. Il effectue cette même année un travail dans les Terres Australes et Antarctiques Française qui le met sur le chemin des grands espaces naturels protégés de France.

" Mon travail photographique relève beaucoup d'un travail documentaire. Mais au delà de cet aspect, c'est le travail de l'instinct qui m'intéresse. Quand je photographie, je ne réfléchis pas. L'image semble s'imposer à moi par elle-même tout comme si – dans des scènes du réel que je photographie – venaient se superposer et se fondre des images intérieures, inconscientes et profondes. Il y a toujours dans les photos qui m'intéressent cette part d'instinct et de "miracle" qui font s'entrechoquer en un même lieu et au même moment une combinaison improbable de lumière, de lignes, de mouvement et d'humanité.

EXPOSITIONS RECENTES

Coeurs de Nature en France - 14 photographies Sept 2011 – Janvier 2012, grilles du **Jardin du Luxembourg, Paris** - Exposition de 80 photographies sur les espaces naturels protégés de France, Carte blanche à l'Agence SIPA PRESS dans le cadre d'un projet initié par Terre Sauvage et les Réserves naturelles de France.

Coeurs de Nature en France- Médiathèque de Perpignan, dans le cadre du **Festival International du Photojournalisme de Perpignan**, avec Sipa Press, 2011 - **Maisons d'arrêt et centres pénitenciers en France** avec Sipa Press

Voyage aux Iles de la Désolation - Regards croisés : expositions de photographies de François LEPAGE , d' Illustrations d' Emmanuel LEPAGE extraits de la bande dessinée du même nom, Editions Futuropolis, 2011 et de textes de Caroline BRITZ, journaliste : Exposition itinérante

Voyage aux Iles de la Désolation – A bord du Marion Dufresne

- **Visa pour l'image**, Festival International du Photojournalisme de Perpignan, avec Sipa Press, 2010
- **25e SCOOP**, Festival international du journalisme d'Angers, avec Sipa Press, 2010

Variations sur Fil Majeur -

- **Musée de Bretagne** – Rennes Métropole, 2010
- **Mairie et Office du Tourisme de Laval**, 2009

L'exposition - document technique

Ce travail a été réalisé entre 2008 et 2011 en France et dans diverses régions du Mali.

Composition :

- 23 photographies 30X45 encadrées dans des cadres en verre 60X80
- 10 sous-verres 20X30 avec légendes et textes.

Des encadrements format 40X60 sont aussi disponibles pour des espaces d'expositions plus réduits (bibliothèques, CDI, maisons de quartiers, MJC, mairies...)

Ces photographies sont accompagnées d'une malle pédagogique constituée de :

- livres* sur la question de l'exil et de l'immigration (cf liste ci-après)
- fiches pédagogiques pour le public scolaire (Collège et lycée)

Droits de représentation publique :

Droits cédés forfaitairement : 550 euros pour une période d'une semaine, 250 euros par semaine supplémentaire.

Indemnité pour participation du photographe à une manifestation simultanée

290 euros + frais de déplacements

Valeur d'assurance :

2900 euros

L'exposition est livrée dans des caisses de bois. Le transport est à la charge du preneur. Elle est accompagnée d'une convention. Une sonorisation de l'exposition par le compositeur ArMo est en cours.

Pour tout renseignement, contacter :

François LEPAGE - 06 72 64 81 98 - francoislepage35@gmail.com - www.francoislepage.com

Indemnité pour participation de l'auteur Nathalie M'Dela-Mounier à une manifestation simultanée

150 euros + frais de déplacements

Pour tout renseignement concernant l'auteur et ses disponibilités, contacter :

Nathalie M'DELA - MOUNIER - 06 76 69 70 86 - nathalie.mdelamounier@gmail.com

Liste des livres et documents concernant la question de l'exil et de l'immigration disponibles dans la malle

Revue :

Diversité, n° 149, juin 2007 : Enseigner l'histoire de l'immigration. CNDP.

Ouvrages :

A fleur de peaux. Nathalie M'Dela-Mounier, Editions Cultures Croisées, 2006

Sans Patrie, Nathalie M'Dela-Mounier, Editions Les oiseaux de papier ; collection L'Inacceptable, 2007

Ceuta et Melilla : mais pourquoi partent-ils ? Ouvrage collectif, Coédition Les Perséides /Taama ; Collection L'œil du cyclone, 2008.

C'est où chez nous ? Nathalie M'Dela-Mounier, Carole Bohanne et Stéphane Cerveau (illustrateur), Editions Les oiseaux de papier, 2008

Là où vont nos pères. Shaun Tan, Dargaud, 2008

L'immigration n'est pas une Histoire sans paroles. Nathalie M'Dela-Mounier, Tidiane Diakitè, préface Aminata Traoré, Editions Les oiseaux de papier, 2009

Le piège. Clariste Soh Moube, Coédition Goutte de Sable/Taama, 2009

Sarkozy m'a expulsé. RESF, Charlie Hebdo. Editions Les échappés, 2011